

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

Le 23 septembre 2021, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 63^e réunion (3^e réunion en 2021) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur David Brodeur-Desbiens, observateur, MRC de La Haute-Gaspésie
- √ Monsieur Jérôme Caron, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Monsieur Jean-Simon Vigneault, observateur, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les membres du Comité se présentent à tour de rôle à monsieur David Brodeur-Desbiens, nouveau coordonnateur à l'environnement et au développement durable à la MRC de La Haute-Gaspésie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021

Le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021

Un suivi est fait pour les points suivants :

Point 3.3.7 c) Recyclage des pales d'éoliennes

Monsieur Nixon Sanon nous informe que la nouvelle demande de financement au CRSNG a été déposée par Synergie Matanie et que la demande a été jugée recevable, mais que la réponse à la demande de financement n'a pas encore été reçue.

Point 3.7 a) Dépôt de textiles, Regroupement des femmes

Messieurs Nixon Sanon et David Brodeur-Desbiens nous informent que la MRC de La Haute-Gaspésie vit également une problématique au niveau des surplus de textiles. Le Regroupement des femmes de Matane a été mis en contact avec Partagence de Sainte-Anne-des-Monts.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : une résolution a été adoptée par le conseil municipal pour la signature d'une entente avec WSP pour capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone. Le projet est espéré en 2022, selon les délais requis pour l'obtention de l'autorisation environnementale.
- La révision quinquennale de la contribution financière à la fiducie postfermeture du L.E.T. a été acceptée par le MELCC. Le coût passe de 3,53 \$/m³ à 4,72 \$/m³, puisque les taux d'intérêt des placements sécuritaires sont très bas. Le nouveau montant correspond à environ 6-7 \$/tonne.
- Écocentre : la Responsabilité élargie des producteurs pour les appareils ménagers et de climatisation contenant des halocarbures a été adoptée. Le service a récemment été mis en œuvre et une entente sera signée sous peu avec GoRecycle, l'entreprise reconnue par RECYC-QUÉBEC pour la récupération de ces appareils. Monsieur Steve Girard suggère que la Ville fasse de la sensibilisation pour les dommages causés à l'environnement par les halocarbures. Madame Caroline Ratté vérifiera si GoRecycle ou RECYC-QUÉBEC fournissent des outils de sensibilisation aux municipalités pour ce faire.
- Chemin d'accès vers l'écocentre : de l'asphalte concassé a été utilisé comme surface de roulement pour limiter la poussière et améliorer la qualité de vie des travailleurs et utilisateurs.
- Un nouvel ordinateur et une nouvelle version du logiciel de pesée ont été installés.

5) Statistiques (juin à juillet 2021)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité.

Aucune question n'est soulevée au sujet des statistiques.

Monsieur Nixon Sanon mentionne que bien que la sensibilisation se soit intensifiée et se fasse maintenant à l'année, la sensibilisation prend du temps et de la répétition pour qu'il y ait un effet visible.

La MRC de La Haute-Gaspésie a fait réaliser une caractérisation des déchets à l'été 2021. Monsieur David Brodeur-Desbiens nous indique que les résultats n'ont pas encore été reçus. Les bacs à récupération ont également fait l'objet d'une évaluation qualitative. Madame Caroline Ratté pointe que la principale erreur vue dans les bacs de récupération de Matane était que les matières recyclables étaient ensachées plutôt que mises en vrac dans les bacs.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage)

L'entente intermunicipale n'est pas encore signée, mais il y a entente officieuse entre la Ville et la MRC de La Haute-Gaspésie. L'entente intermunicipale a été signée par les municipalités participantes de la MRC de La Matanie.

L'autorisation environnementale du MELCC n'a toujours pas été reçue, ni d'ailleurs la deuxième série de questions. Les réponses aux premières questions ont été transmises en avril 2021. Des questions nous ont également été transmises par courriel en juin suite au reportage mentionnant que le projet de plateforme de compostage serait possiblement reporté, questions auxquelles les réponses ont été envoyées le jour même de leur réception.

Il est suggéré de mettre de la pression politique pour que ce dossier avance et pour éviter d'aller en appel d'offres trop tard pour la construction, et que, par conséquent, les coûts de construction soient plus élevés.

7) Suivi de diverses initiatives

a) Réduction des plastiques à usage unique

Il est projeté d'adopter un règlement pour le bannissement de certains sacs de plastique; la Ville est en attente d'un retour de Recyc-Québec à ce sujet puisque depuis le dépôt du projet, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de légiférer les plastiques à usage unique en 2021. Des fontaines d'eau potable ont été installées et d'autres sont à venir. Des cendriers ont également été installés pour limiter la pollution de l'eau par les mégots de cigarettes. Il est envisagé d'installer un cendrier de votation à un endroit stratégique. Il y a également des discussions pour que soit installée une poubelle de votation à l'avant de l'école secondaire pour inciter les élèves à y déposer leurs déchets, car ce secteur est souvent jonché de débris.

b) Sensibilisation en gestion des matières résiduelles

Les dépliants sur les matières récupérables ont été distribués par la poste en juin.

Des synopsis pour des publicités vidéo et radio ont été créés par les étudiants cet été et pourront être produits et diffusés dans les mois à venir.

En plus des étudiants embauchés en période estivale, il est prévu embaucher des stagiaires à l'automne 2022 pour la période d'implantation de la collecte des matières organiques.

8) Suivi PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles)

Arrivée de monsieur Jean-Simon Vigneault à 10 h 05.

Monsieur Nixon Sanon nous informe que le CIBLES débute cet automne des activités de sensibilisation dans les écoles. Également, que la révision du PGMR est amorcée. La concertation avec les groupes ciblés débutera en novembre 2021. Il n'y aura pas de grosses modifications à apporter. L'inventaire doit inclure les mêmes types de matières, à l'exception des boues de papeteries dont l'inventaire devient facultatif, car elles sont régies par un règlement spécifique.

Monsieur Jean-Simon Vigneault nous informe que le PGMR révisé pour la MRC de La Haute-Gaspésie ciblera une optimisation de leur réseau d'écocentres, notamment par l'augmentation des ventes.

Il est prévu que les deux (2) MRC se concerteront pour proposer des mesures communes dans leur PGMR respectif.

9) Départs du Comité

Monsieur Steve Girard nous informe qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales et que, par conséquent, cette rencontre est sa dernière au sein du Comité de vigilance.

Madame Caroline Ratté nous informe qu'elle quitte ses fonctions à la Ville et que, par conséquent, cette rencontre est également sa dernière au sein du Comité de vigilance.

10) Varia

Aucun point n'est ajouté aux varia.

11) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane se tiendra probablement en décembre 2021, suite à la désignation d'un élu au sein du Comité. Un sondage de disponibilité sera transmis aux membres. Il sera déterminé au moment de l'envoi de l'ordre du jour si la rencontre sera virtuelle ou en présentiel.

12) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 15.

La secrétaire,



Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques – juin à juillet 2021